



Mont de Marsan Agglomération

Liste des délibérations du Conseil Communautaire

SÉANCE DU 28 septembre 2023

N°	Objet :	Vote du conseil Communautaire :
1	Procès-verbal de la séance du 22 juin 2023.	Unanimité.
2	Compte rendu des décisions du Président.	Unanimité.
3	Motion portant sur l'adoption de l'appel pour une société landaise sans violences contre les femmes.	Majorité, 55 voix pour, 1 abstention.
4	Désignation des membres des commissions thématiques communautaires – modification.	Unanimité.
5	Remplacement d'un membre représentant la Communauté d'Agglomération au sein du Syndicat du Midou et de la Douze.	Majorité, 55 voix pour, 1 abstention.
6	Mise en place d'une Charte et de conventions de mécénat et de parrainage.	Majorité, 55 voix pour, 1 voix contre.
7	Participation de la régie intercommunale de l'eau à la réalisation d'une fresque de street art – Château d'eau de Saint Jean d'Août.	Majorité, 54 voix pour, 2 voix contre.
8	Décision modificative n°1 – 2023 Budget Logements sociaux.	Majorité, 55 voix pour, 1 abstention.
9	Obtention du label « Mon interco aime Lire et faire lire ».	Unanimité.
10	Demande de subvention au titre du Fonds Social Européen (FSE) – Approbation du projet et du plan de financement.	Unanimité.
11	Modulation du coefficient de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).	Unanimité.
12	Fixation des bases minimum servant à l'établissement de la cotisation minimum de la	Unanimité.

	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à partir de 2024.	
13	Avenant à la convention « Action Coeur de Ville » (ACV 2) – Prolongation du dispositif 2023-2026.	Unanimité.
14	Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SARL « Les cocottes de Perlou ».	Unanimité.
15	Référent déontologue de l' élu – convention avec le Centre de Gestion des Landes.	Unanimité.
16	Mise à jour du tableau des effectifs.	Unanimité.
17	Convention de refacturation des fluides pour l'école et l'accueil périscolaire de Bretagne de Marsan.	Unanimité.
18	Tarifcation des repas pour les agents de la direction de l'Éducation et de la jeunesse.	Ajournée.
19	Convention relative aux modalités de délivrance et de facturation des abonnements scolaires entre la Région Nouvelle-Aquitaine, Mont de Marsan Agglomération et SNCF Voyageurs.	Unanimité.
20	Attribution d'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.	Unanimité.
21	Avenant COSP-Trans-Landes.	Unanimité.
22	Décision modificative n°1 – Budget annexe « Assainissement ».	Majorité, 54 voix pour, 2 abstentions.
23	Décision modificative n°1 – Budget annexe « GEPU/GEMAPI ».	Majorité, 55 voix pour, 1 abstention.
24	Décision modificative n°1 – Budget annexe « Eau ».	Majorité, 54 voix pour , 2 abstentions.
25	Abandon du forage F1 de Lucbardez et Bargues.	Unanimité.
26	Mise à disposition de services entre la Ville de Saint-Pierre du Mont et Mont de Marsan Agglomération.	Unanimité.
27	Convention régissant les modalités de financement pour la restauration des berges de la Midouze – Commune de Mont de Marsan.	Unanimité.
28	Création d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement, approbation des statuts et fixation de la dotation initiale.	Ajournée.
29	Dissolution des régies intercommunales de l'eau	Ajournée.

	et de l'assainissement.	
30	Approbation de la proposition de désignation des membres du conseil d'administration de la régie unique dotée de l'autonomie financière et la personnalité morale, Mont de Eau Agglo.	Ajournée.
31	Approbation de la proposition de désignation du directeur de la régie unique dotée de l'autonomie financière et la personnalité morale, Mont de Eau Agglo.	Ajournée.
32	Création de budgets de la régie unique dotée de l'autonomie financière et la personnalité morale, Mont de Eau Agglo.	Ajournée.
33	Régies de l'Eau et de l'Assainissement – Transfert de personnel – Contrat de droit privé.	Ajournée.

Toutes nos délibérations, décisions et informations complémentaires sont en ligne sur notre site internet : <http://www.montdemarsan-agglo.fr>

Fin de séance 22 h 41.